

Les États-Unis s'opposent à la protection de la vie privée en ligne

Une vague de fond commence à prendre forme au sein des Nations Unies. Cette dernière viserait à promouvoir un droit universel à la protection de la vie privée sur Internet. Ceci passerait par une extension aux communications en ligne du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

[The Cable](#) dévoile que les États-Unis seraient en train d'œuvrer afin de bloquer cette initiative. Le journal précise que la proposition faite par le Brésil et l'Allemagne consiste à imposer des contraintes aux agences de surveillance, dont la NSA, afin de ne plus leur laisser carte blanche dans ce domaine. Une proposition qui se veut une réponse à l'affaire PRISM de surveillance à grande échelle opérée par la NSA.

Forte opposition outre-Atlantique

Les représentants américains se sont sans surprise opposés à cette initiative, en déclarant qu'ils ne toléreraient pas des contrôles appliqués à leurs réseaux de surveillance globale. Pour eux, hors de question de considérer que des opérations de surveillance extraterritoriales puissent être vues comme une violation des droits de l'homme.

Oui au respect des droits de l'homme donc, mais uniquement à l'intérieur des frontières des États-Unis, le droit à l'espionnage devant être préservé... ainsi que le droit à ne pas devoir respecter les droits de l'homme hors de ses frontières, comme le précise un diplomate à *The Cable*.

L'argument n'est pas nouveau. C'est le même qui a été utilisé pour justifier la légalité du camp de Guantánamo, situé hors du territoire US et donc non soumis au respect des droits de l'homme par le gouvernement américain. Une position largement contestée par les instances internationales... et européennes.

Crédit photo : © pzAxe - Shutterstock

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr – Fuites de données, petits secrets et grands scandales](#)